

# L'OUTAOUAIS EST QUÉBÉCOIS

## RÉSUMÉ

**Volet Outaouais du mémoire d'*Impératif français* présenté à la *Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec***

***Impératif français*, organisme culturel de recherche et de communications voué à la défense et à la promotion de la langue et des cultures d'expression française, présente un mémoire à deux volets: l'un porte sur les enjeux nationaux pour présentation aux audiences nationales qui se tiendront à Québec; l'autre cible l'Outaouais pour présentation aux audiences régionales du 6 décembre 2000.**

***Impératif français* a articulé le volet Outaouais de son mémoire autour de quatre grands axes: 1- l'Outaouais, une région frontalière et excentrique, 2- l'Outaouais linguistique, 3- éducation et culture en Outaouais, 4- recommandations.**

**1. - La première section trace un portrait rapide de la région outaouaise où ressortent tout particulièrement les conséquences de sa situation frontalière par rapport à l'Ontario et à une grande ville unilingue anglaise de cette province, et de sa situation excentrique, par rapport à Québec. D'une part, la proximité de l'Ontario exerce une pression énorme sur l'Outaouais sur les plans politique, économique et social et par conséquent sur les plans linguistique et culturel. L'éloignement de Québec entraîne un sous-équipement de l'Outaouais qui l'affaiblit d'autant dans sa concurrence avec l'Est ontarien et rend encore plus vulnérable la langue et la culture françaises en Outaouais.**

**2 - Dans la deuxième partie, le mémoire compare le comportement linguistique de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Hull à celui d'Ottawa et en fait ressortir les différences. Même majoritaire en territoire québécois, le français a tendance à se conduire en langue minoritaire. L'étude des statistiques linguistiques sur l'Outaouais permet ensuite de relever les sous-régions particulièrement touchées par l'assimilation: le Pontiac et la Basse-Gatineau.**

**3. - Dans la troisième partie, les données sur l'offre de formation postsecondaire en français et l'investissement au titre de la culture en Outaouais montrent que la région est sous-équipée et sous-financée quand on la compare à des régions semblables. Pourtant, sa situation particulière commanderait l'inverse.**

**4. - Quant aux recommandations, elles découlent des constats qu'on retrouve dans les trois sections précédentes: elles touchent l'offre de formation, l'investissement en matière de culture, l'anglais langue seconde, la langue de travail, la publicité écrite, etc.**

# **L'OUTAOUAIS EST QUÉBÉCOIS**

**Volet Outaouais du mémoire d'*Impératif français* présenté à la *Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec***

**LE 6 DÉCEMBRE 2000**

**Reproduction et diffusion hautement recommandées.  
Merci !**

*Entre langues, l'état normal, c'est la guerre.*  
Jean A. Laponce, Université de la Colombie-Britannique

## **IMPÉRATIF FRANÇAIS, VINGT-CINQ ANS À BÂTIR L'AVENIR !**

Fondé il y a 25 ans, *Impératif français* est un organisme culturel de recherche et de communications voué à la défense et à la promotion de la langue et des cultures d'expression française. Bien connu au sein de la Francophonie, au Québec et au Canada, l'organisme a son siège social en Outaouais. Il regroupe les amis de la langue et de la culture d'expression française désireux d'en favoriser l'épanouissement. *Impératif français* organise plusieurs activités ou y participe activement: la Semaine du français, la Journée de la Francophonie, la Fête du drapeau national, la Fête nationale du Québec, les Déjeuners-causeries d'Impératif français, la Semaine québécoise de la citoyenneté, etc.

Au cours des ans, par ses interventions dans les dossiers touchant la langue et la culture, autant sur les plans local et régional, que national et international, autant sur la scène québécoise que canadienne, *Impératif français* est devenu un intervenant majeur dans le dossier linguistique, grâce entre autres à son site Internet sur le thème de la francophonie. Il est donc plus que normal qu'il intervienne auprès de la *Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec*. En fait, à cause de l'importance qu'il attache à ces États généraux pour l'avenir du français au Québec, *Impératif français* a décidé d'intervenir à deux reprises. Aux audiences nationales, il présentera le volet national de son mémoire, lequel portera sur les enjeux linguistiques nationaux: langue de travail, langue d'enseignement, langue d'affichage, etc. Aux audiences régionales, *Impératif français* s'en tiendra donc à la spécificité outaouaise.

*Impératif français* a articulé le volet Outaouais de son mémoire autour de quatre grands axes: 1- l'Outaouais, une région frontalière et excentrique, 2- l'Outaouais linguistique, 3- éducation et culture en Outaouais, 4- recommandations.

### **1- L'Outaouais, une région frontalière et excentrique**

Située au sud-ouest du Québec, la région outaouaise est limitée au nord et à l'ouest par l'Abitibi-Témiscamingue, à l'est par les Laurentides et au sud par l'Ontario. Elle est formée de la Communauté urbaine de l'Outaouais (CUO) et de quatre (4) municipalités régionales de comté (MRC): des Collines-de-l'Outaouais, de la Vallée-de-la-Gatineau, de Papineau et de Pontiac qui s'étendent sur environ 33 000 km<sup>2</sup>. Sa situation géographique la particularise. L'Outaouais est en effet une région frontalière à l'Ontario et excentrique au Québec. Cette double caractéristique est en grande partie responsable de sa spécificité en matière linguistique.

## 1.1 Une région frontalière

De chaque côté de la rivière des Outaouais se regardent deux systèmes, le québécois et l'ontarien, aux multiples différences: fiscalité, enseignement, santé, commerce, environnement, main-d'oeuvre, transports, etc. Ces particularités sont exacerbées par la disproportion démographique entre les deux rives de l'Outaouais: 24,5 % en 1996 pour la région métropolitaine de recensement (RMR) de Hull, qui correspond à peu près au territoire de la CUO et de la MRC des Collines-de-l'Outaouais réunis, et 75,5 % pour celle d'Ottawa; par le poids économique inégal entre le Québec (21,5 % du produit intérieur brut canadien en 1998) et l'Ontario (41,5 %). Cette inégalité assure à l'Est ontarien plus de services qu'à sa contrepartie québécoise dont le relatif sous-développement ressort d'autant. Dans certains domaines, l'éducation par exemple, le sous-équipement de la région outaouaise est important.

Cette inégalité colore les différences culturelles, la rive québécoise étant essentiellement de langue et de culture françaises — en 1996, 80,9 % de la population de la RMR de Hull y a le français comme langue à la maison —, et la rive ontarienne de langue et de culture anglaises — l'anglais, langue d'usage, compte pour 76 % dans la RMR d'Ottawa. Le fait que 15,8 % de la population outaouaise soit de langue maternelle anglaise, — elle n'est dépassée que par la région de Montréal avec 18,9 % — vient marquer encore plus l'opposition régionale. La minorité anglophone outaouaise augmente la force de l'anglais dans la grande région interprovinciale, alors que les francophones de la RMR d'Ottawa, qui représentent 18,4 % de sa population totale, ne jouent pas le même rôle. Leur importante assimilation, 24,7 % en 1996, à la langue anglaise a tendance, au contraire, à jouer contre le français. Un exemple parmi d'autres est la langue des circulaires distribuées de chaque côté de la frontière. Si certaines grandes chaînes les publient en anglais dans la RMR d'Ottawa et en français dans celle de Hull, d'autres, très nombreuses, tels Zellers, Loblaws/Provigo, Canadian Tire, Wal-Mart, etc. préfèrent les bilinguiser pour la section québécoise tout en conservant l'unilinguisme anglais pour la partie ontarienne. Pourtant, la communauté francophone de la RMR d'Ottawa est quatre fois plus importante en nombre que la communauté anglophone de la RMR de Hull.

L'économie de l'Outaouais urbain est intégrée à celle de la municipalité d'Ottawa-Carleton: en 1991, 25 825 résidants de la RMR de Hull travaillent pour la fonction publique fédérale, du côté québécois ou du côté ontarien, et 30 445 autres pour des entreprises ontariennes, au total 47,7 % de l'emploi. En 1996, ce sont 47 765 personnes de l'Outaouais urbain, soit 36,1 % des personnes ayant un emploi, qui travaillent en Ontario. Pour la CUO, ce sont 41 430 personnes qui se déplacent vers l'Est ontarien chaque matin, soit 39,8 %. Le Pontiac est lui aussi particulièrement lié à l'Ontario en matière d'emploi avec 24 % des personnes en emploi qui y travaillent. Cette dépendance envers le gouvernement fédéral et les entreprises ontariennes n'est pas sans avoir

d'importantes conséquences sur le plan linguistique. Quand un francophone travaille dans une entreprise ontarienne, la langue de travail est l'anglais. Quand il travaille pour le gouvernement fédéral, que ce soit du côté québécois ou du côté ontarien, la situation est la même. Même si la *Loi sur les langues officielles* reconnaît aux fonctionnaires francophones de la région de la capitale fédérale le droit de travailler en français, seulement 11 % des francophones rédigent en français tout le temps ou la plupart du temps, 77 % des francophones communiquent en anglais avec leur superviseur et 76 % des francophones affirment que l'anglais sert exclusivement ou la plupart du temps lors des réunions internes<sup>1</sup>. Précisons que dans la région Hull-Ottawa, en 1997, 39 % de la fonction publique fédérale, soit 23 796 personnes, et 35 % de la GRC et des institutions et organismes pour lesquels le Conseil du Trésor n'est pas l'employeur, soit 8 164 personnes, sont de langue française<sup>2</sup>. Ces 31 960 fonctionnaires francophones qui vivent sur les deux rives de la rivière des Outaouais travaillent très majoritairement en anglais. Pour eux, le français est une langue qu'on laisse chaque matin à la maison.

## 1.2 Une région excentrique

Au plan politique, la deuxième caractéristique de l'Outaouais est que, par rapport au Québec et à la capitale nationale, Québec, elle est une région excentrique.

Dans un tel contexte, par rapport aux régions métropolitaines de Montréal et de Québec, la région métropolitaine de Hull, comme l'Outaouais tout entier, est rarement favorisée. Dans l'esprit de Québec, favoriser l'Outaouais, c'est perdre son argent puisque de toute façon, à cause de sa situation frontalière, les services lui sont offerts par l'Ontario. L'exemple actuel le plus probant reste le peu d'empressement à terminer la construction de l'autoroute de l'Outaouais, plus connu sous l'appellation autoroute 50, puisque la 417 est là.

Être une région excentrique par rapport à Québec et au Québec a d'autres conséquences majeures pour l'Outaouais. Même si elle est la troisième région urbaine du Québec, la région est sous-équipée: institutions d'enseignement, services de santé, réseau routier, équipement culturel, etc. Ce sous-équipement explique la dépendance de l'Outaouais envers les infrastructures ontariennes, laquelle recoupe celle de l'emploi, et oblige souvent la région à fonctionner dans une autre langue et une autre culture, au travail ou ailleurs. Le phénomène crée une acculturation. C'est ce qui explique que, en règle générale, les indicateurs de bien-être, autres qu'économique ou

---

<sup>1</sup> Commissaire aux langues officielles, *Langue de travail dans la région de la capitale nationale*, 1995, p. 7, 9, 11.

<sup>2</sup> Conseil du Trésor, *Rapport annuel sur les langues officielles 1997-1998*, p. 83-85.

matériel, sont inférieurs à la moyenne québécoise. Ainsi, en matière de criminalité, de tabagisme, de toxicomanie et d'alcoolisme, l'Outaouais fait souvent moins bonne figure. Les besoins (détresse psychologique) en santé mentale en fonction d'une moyenne de 100 est de 115,42 pour la région (1992-1993). Seul l'Abitibi-Témiscamingue a de plus grands besoins (115,89).

Ce qui se passe en éducation en Outaouais illustre de façon exemplaire l'acculturation, conséquence d'un bilinguisme trop présent. Sur ce plan, l'Outaouais est caractérisé par un phénomène surprenant. Parce qu'il s'agit d'une région où la demande en diplômés de tous ordres est très forte en raison, entre autres, de la présence du gouvernement fédéral et d'entreprises de haute technologie, on retrouve une forte proportion de diplômés universitaires. La région contient donc plus de gens fortement scolarisés proportionnellement au Québec dans son ensemble. Dans une pyramide comparative (tableau 1.1), on trouve 13,3 % de diplômés universitaires en Outaouais contre 12,2 % pour le Québec. Puis, plus on descend dans la pyramide, plus l'écart se resserre et s'inverse, c'est-à-dire que l'on retrouve plus de diplômés du secondaire au Québec qu'en Outaouais. Mais ce qui est anormal, c'est que le pourcentage de la population n'ayant pas de diplôme d'études secondaires soit plus important en Outaouais (19,9 %) qu'au Québec (17,4 %). On serait en droit de s'attendre à ce qu'une population à haut degré de scolarité produise moins de décrocheurs.

Tableau 1.1

Population active âgée de 15 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité atteint, Outaouais et ensemble du Québec, 1996

Niveau de scolarité	Outaouais	Québec
Études universitaires avec diplôme	13,3 %	12,2 %
Études universitaires sans diplôme	8,3 %	8,0 %
Études collégiales avec diplôme	14,9 %	15,1 %
Études collégiales sans diplôme	7,1 %	7,2 %
Certificat ou diplôme d'une école de métier	3,9 %	4,5 %
Diplôme d'études secondaires	16,1 %	17,5 %
Études secondaires non terminées	19,9 %	17,4 %
Études primaires	16,5 %	18,1 %

Source: Recensement 1996, Statistique Canada

Le phénomène est encore plus évident et inquiétant si on ne cible que la population des 15 à 24 ans. En Outaouais, 43 % des jeunes de 15 à 24 ans n'ont pas de diplôme d'études secondaires contre 36,9 % pour le Québec. Pire, tous les indicateurs de scolarisation montrent que l'Outaouais scolarise moins ses jeunes que le Québec.

Tableau 1.2

Population active âgée de 15 à 24 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint, Outaouais et ensemble du Québec, 1996

Niveau de scolarité	Outaouais	Québec
Études universitaires avec diplôme	5,0 %	5,1 %
Études universitaires sans diplôme	8,8 %	9,3 %
Études collégiales avec diplôme	13,9 %	14,5 %
Études collégiales sans diplôme	14,4%	16,1 %
Certificat ou diplôme d'une école de métier	1,3 %	2,0 %
Diplôme d'études secondaires	13,8 %	16,0 %
Études secondaires non terminées	35,4 %	30,4 %
Études primaires	7,6 %	6,5 %

Source: Recensement 1996, Statistique Canada

## 2- L'Outaouais linguistique

Cette double caractéristique de la région outaouaise, frontalière et excentrique, a des conséquences importantes sur les plans linguistique et culturel. Quelques données comparatives permettront de les mesurer. Normalement, une langue majoritaire sur un territoire jouit d'une force d'attraction qui lui permet d'assimiler les autres langues. Ainsi, dans la RMR d'Ottawa, l'anglais majoritaire possède cette force d'attraction. En 1996, ses locuteurs anglophones augmentaient de 17,5 % au détriment des francophones (- 24,7%) et des allophones (- 40,9 %).

Dans le RMR de Hull, le français n'a pas cette force d'attraction: le nombre de locuteurs diminue de 0,1 % ou 290 personnes. En 1991, la diminution était de 0,3 %. Donc, dans RMR de Hull, le français n'apparaît pas comme la langue de la majorité puisque l'anglais augmente de 14 % en 1991 et de 13,7 % en 1996 le nombre de ses locuteurs.

Tableau 2.1

Langue maternelle, langue d'usage et solde des transferts linguistiques,  
RMR-HULL et RMR-Ottawa, 1991 et 1996

	RMR Hull <sup>a</sup>	RMR Hull	RMR Ottawa <sup>b</sup>
	1991	1996	
<b>Français</b>			
Langue maternelle (%)	184 426 (81,9 %)	198 902 (81 %)	139 190 (18,4 %)
Langue d'usage (%)	183 852 (81,6 %)	198 612 (80,9 %)	104 768 (13,9 %)
Solde des transferts linguistiques (%)	- 574 (- 0,3 %)	- 290 (- 0,1 %)	- 34 422 (-24,7 %)
<b>Anglais</b>			
Langue maternelle (%)	30 776 (13,7 %)	34 527 (14,1 %)	490 680 (64,9 %)
Langue d'usage (%)	35 224 (15,6 %)	39 257 (16 %)	576 426 (76,3 %)
Solde des transferts linguistiques (%)	+ 4 448 (+ 14 %)	+ 4 730 (13,7 %)	+ 85 746 (+ 17,5 %)
<b>Autres</b>			
Langue maternelle (%)	10 103 (4,5 %)	12 017 (4,9 %)	125 620 (16,6 %)
Langue d'usage (%)	6 234 (2,8 %)	7 577 (3,1 %)	74 276 (9,8 %)
Solde des transferts linguistiques (%)	- 3 869 (- 38,3 %)	- 4 440 (- 37,9 %)	- 51 344 (- 40,9 %)

<sup>a</sup> Comprend les municipalités de Buckingham, Masson-Angers, Gatineau, Hull/Aylmer, Val-des-Monts, Cantley, Chelsea, Pontiac, La Pêche.

<sup>b</sup> Comprend Clarence, Rockland, Cambridge, Casselman, Russell, Osgoode, Cumberland, Gloucester, Vanier, Rockliffe Park, Nepean, Ottawa, Rideau, Kanata, Colbourne, West Carleton, South Gower.

Source: Recensement 1991, 1996, Statistique Canada

Le tableau 2.2 montre que les soldes des transferts linguistiques favorisent l'anglais, alors que, si le français se conduisait en langue majoritaire dans la RMR de Hull, il attirerait à lui l'ensemble des transferts linguistiques comme c'est le cas pour l'anglais dans la RMR d'Ottawa. En fait, ce sont les locuteurs francophones qui s'assimilent à la langue anglaise. Le taux d'anglicisation net est peut-être stable, 1,2 % pour 1991 et 1996, mais anormal pour une langue majoritaire. Quand aux allophones, c'est l'anglais qui les attire le plus. Le taux de francisation des allophones, 16,5 % en 1991 et 17,2 % en 1996, est inférieur au taux d'anglicisation respectivement de 21,8 % et 19,8 %.

Tableau 2.2

Solde des transferts linguistiques et taux d'assimilation net, RMR-Hull, 1991 et 1996

	Solde des transferts linguistiques	Taux d'assimilation	Solde des transferts linguistiques	Taux d'assimilation
	1991		1996	
Du français à l'anglais	2 244	1,2 %	2 352	1,2 %
D'une autre langue à l'anglais	2 203	21,8 %	2 383	19,8 %
D'une autre langue au français	1 666	16,5 %	2 062	17,2 %

Source: Recensement 1991, 1996, Statistique Canada

Tous les autres indicateurs en matière linguistique sont à l'avenant. Les bilingues sont normalement les minoritaires. Les tableaux 2.3 et 2.4 montrent que dans la RMR d'Ottawa ce sont les francophones et les allophones qui assurent le bilinguisme. Dans la RMR de Hull, la normalité voudrait que ce ne soit pas la langue majoritaire qui assume le bilinguisme. Pourtant c'est le cas. Les francophones sont plus bilingues que les anglophones.

Tableau 2.3

Connaissance des langues, RMR-HULL et RMR-Ottawa, 1991 et 1996

	Français	Anglais	Les deux	Aucune des deux	Total
1991					
RMR Hull	73 165 32,5 %	16 370 7,3 %	134 725 59,8 %	1 050 0,5 %	225 310 100 %
RMR Ottawa	17 690 2,5 %	416 945 58,9 %	264 205 37,4 %	8 465 1,2 %	707 305 100 %
1996					
RMR Hull	74 245 30,2 %	17 500 7,1 %	152 405 62,1 %	1 295 0,5 %	245 445 100 %
RMR Ottawa	15 535 2,1 %	441 200 58,4 %	288 385 38,2 %	10 380 1,4 %	755 500 100 %

Source: Recensement 1991 et 1996, Statistique Canada

La différence de comportement en matière linguistique est évidente. Lorsqu'on met en rapport la langue d'usage et la connaissance des langues, il est évident que ce sont les francophones qui assument le bilinguisme. Dans la RMR de Hull, les francophones (62,6 %) sont plus bilingues que les anglophones (55,4%).

Tableau 2.4  
Connaissance des langues, RMR-HULL et RMR-Ottawa, 1996

	Français	Anglais	Aucune des deux	Les deux
<b>RMR Hull</b>				
Français	37,4 %			62,6 %
Anglais		44,6 %		55,4 %
Autres			17,1 %	82,9%
<b>RMR Ottawa</b>				
Français	14,8 %			85,2 %
Anglais		76,5 %		23,5 %
Autres			14 %	86 %

Source: Recensement 1996, Statistique Canada

Les données sur la CUO et les MRCs des Collines-de-l'Outaouais, du Pontiac et de la Vallée-de-la-Gatineau montrent que le français attire bien peu pour une langue majoritaire. Les populations de la CUO et la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau qui ont le français comme langue première restent stationnaires essentiellement avec une augmentation respective de 0,07 % et 0,7 %. La MRC des Collines-de-l'Outaouais, qui comprend la Basse-Gatineau, et surtout celle du Pontiac perdent des locuteurs de langue maternelle française au bénéfice de la langue anglaise, soit respectivement une diminution de 2,3 % et 11,9 %. Ce sont donc les deux sous-régions les plus sensibles de l'Outaouais.

Tableau 2.5  
Langue maternelle, langue d'usage et solde des transferts linguistiques, Outaouais, 1996

	CUO	Les Collines-de-l'Outaouais	MRC Pontiac	MRC Vallée-de-la-Gatineau
<b>Français</b>				
Langue maternelle (%)	179 028 (82,9 %)	23 380 (69,5 %)	6 105 (39,6 %)	16 755 (83,2 %)
Langue d'usage (%)	179 157 (82,9 %)	22 849 (67,9 %)	5 380 (34,9 %)	16 878 (83,8 %)
Solde des transferts linguistiques (%)	+ 129 (+ 0,07 %)	- 531 (- 2,3 %)	- 725 (-11,9 %)	+ 123 (+ 0,7 %)
<b>Anglais</b>				
Langue maternelle (%)	25 660 (11,9 %)	9 590 (28,5 %)	9 150 (59,3%)	2 727 (13,5 %)
Langue d'usage (%)	29 436 (13,6 %)	10 533 (31,3 %)	10 005 (64,9 %)	2 852 (14,2 %)
Solde des transferts linguistiques (%)	+ 3776 (+ 14,7 %)	+ 943 (+ 9,8 %)	+ 855 (+ 9,3 %)	+125 (+ 4,6%)
<b>Autres</b>				
Langue maternelle (%)	11 317 (5,2 %)	660 (2 %)	180 (1,2 %)	653 (3,2 %)
Langue d'usage (%)	7 407 (3,4 %)	253 (0,8 %)	40 (0,3 %)	405 (2 %)
Solde des transferts linguistiques (%)	- 3 910 (- 34,5 %)	- 407 (- 61,7 %)	- 140 (- 77,8 %)	-248 (- 37,9 %)

Source: Recensement 1996, Statistique Canada

En Outaouais, le français ne se comporte donc pas comme la langue de la majorité. Au pire, comme dans les MRCs du Pontiac et des Collines-de-l'Outaouais, il se comporte comme une langue minoritaire. Au mieux, comme dans la CUO, il n'a aucune force d'attraction.

Pourtant, à ce chapitre, Québec ne prend guère l'Outaouais en considération. Le Rapport du comité interministériel sur la situation de la langue française *Le Français langue commune. Enjeu de la société québécoise*, publié en 1996, est exemplaire à cet égard. S'il s'attache à analyser la situation particulière de la région métropolitaine de Montréal et de l'Île-de-Montréal, il garde un mutisme quasi-total sur la région outaouaise. Quand il y réfère, c'est de façon on ne peut plus vague. Par exemple, lorsqu'il se penche sur la situation du français en tant que langue d'usage public, le Rapport précise:

En effet, l'objectif de "normalisation" qui vise à faire du français la langue "normale et habituelle" de toutes les activités publiques au Québec (et qui touche tous les Québécois) est encore loin d'être atteint. Cette situation est particulièrement observable dans la région de Montréal (et probablement dans les régions frontalières), où le recours au français dans les communications publiques entre tous les Québécois, que ce soit comme travailleurs, comme consommateurs ou comme citoyens, est beaucoup plus faible que dans le reste du Québec<sup>3</sup>.

Pour l'Outaouais, Québec doit remplacer les « probablement » par des analyses comme celles effectuées pour la région de Montréal et l'Île-de-Montréal qui, elles, y ont droit comme l'illustrent les tableaux en annexe du Rapport. Dans ses analyses en matière linguistique et culturelle, Québec doit reconnaître la spécificité de l'Outaouais et fournir les données qui permettent d'en suivre l'évolution avec précision.

### 3- Éducation et culture en Outaouais

Pour l'Outaouais, comme pour le Québec tout entier, le problème linguistique est un problème global qui nécessite un plan de mesures touchant l'ensemble des facteurs qui influencent la situation linguistique. En effet, si toutes les langues se valent, puisqu'elles permettent toutes de communiquer, il n'en reste pas moins qu'elles sont de force inégale à cause de facteurs extrinsèques: démographique, politique, économique, social, culturel. Renforcer une langue, c'est jouer sur l'ensemble de ces facteurs. Malheureusement, c'est souvent l'inverse qui se passe. En voici deux exemples: l'offre de formation postsecondaire en français et les investissements au titre de la culture.

---

<sup>3</sup> p. 226. Nous soulignons.

### 3.1 Éducation en Outaouais

La faiblesse de l'offre de formation postsecondaire en français est notoire en Outaouais. C'est d'autant plus déplorable qu'une offre de formation équivalente à celle que commanderait son poids démographique permettrait de combattre plus efficacement l'acculturation qui frappe la région outaouaise.

Des quatre régions comparées (Tableau 3.1), l'Outaouais est non seulement la plus peuplée avec ses 307 441 personnes, mais elle est aussi celle qui compte le pourcentage le plus important de population de moins de 30 ans, soit 41,5 %.

Tableau 3.1  
Caractéristiques démographiques des quatre régions comparées

	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Mauricie	Estrie	Outaouais
Population totale	286 649	261 208	278 470	307 441
Population urbaine	70,3 %	74,1 %	61,7 %	72,9 %
Population de moins de 30 ans	41 %	36,2 %	40 %	41,5 %

Source: Institut de la statistique du Québec, 1996.

Normalement donc, l'offre de formation universitaire et collégiale en Outaouais devrait au moins équivaloir à celle des trois autres régions, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Mauricie et Estrie, qui lui ressemblent par la population en général et par la population de moins de 30 ans. Pourtant le portrait est bien différent. L'offre de formation universitaire en français est globalement moitié moindre en Outaouais quand on la compare aux trois autres régions. À s'en tenir aux diplômes traditionnels que sont le baccalauréat, la maîtrise et le doctorat, les chiffres sont éloquentes: les 18 baccalauréats en Outaouais sont loin des 33, 38 et 35 des trois autres régions; les 6 maîtrises outaouaises s'effacent devant leurs 14, 19 et 44 maîtrises; finalement l'unique doctorat outaouais ne fait pas le poids devant les autres respectivement au nombre de 6, 9 et 23.

**Tableau 3.2**  
L'offre de formation à l'université

	Saguenay-Lac-Saint-Jean / UQAC	Mauricie / UQTR	Estrie / Université de Sherbrooke	Outaouais / UQAH
<b>1<sup>er</sup> cycle</b>				
* baccalauréats	33	38	35	18
* certificats / mineures	49	31	55	22
* programmes courts	14	1 doctorat de 1 <sup>er</sup> cycle	15	8
<b>2<sup>e</sup> cycle</b>				
* maîtrises	14	19	44	6
* diplômes d'études supérieures	6	6	28	6
* programmes courts d'études supérieures / microprogrammes	8	0	25	6
<b>3<sup>e</sup> cycle</b>				
* doctorats	6	9	23	1

Source : *Plan stratégique de développement de l'éducation en Outaouais*, p. 97.

L'offre de formation en français au collégial, par le public et le privé, comporte une aussi grande disproportion entre les quatre régions comparées. Le Saguenay-Lac-Saint-Jean arrive en tête avec 48 diplômes d'études collégiales en formation technique pour une population de 286 649 personnes. Viennent ensuite la Mauricie avec 45 programmes pour une population de 261 208 personnes et l'Estrie avec 23 programmes et 278 470 personnes. À noter que la région de l'Estrie a accès à des institutions limitrophes: 7 programmes au cégep de Granby-Haute-Yamaska, 9 à celui de la région de l'Amiante. Malgré une population de 307 441 personnes, l'Outaouais arrive bon dernier avec 22 programmes<sup>4</sup>.

Cette importante inégalité entre l'offre de formation universitaire et collégiale en Outaouais et celle des régions comparables a des conséquences: certains devant abandonner leurs études, d'autres vont chercher ailleurs au Québec ou à l'extérieur du Québec ce que la région ne leur offre pas. Étant donné la proximité de l'Ontario, ils se dirigent, souvent, vers les institutions d'enseignement collégial et universitaire d'Ottawa.

<sup>4</sup> *Plan stratégique de développement de l'éducation en Outaouais : état de la situation, enjeux et priorités*, mai 2000, p. 97-98.

Tableau 3.3

Total connu du nombre d'élèves de l'Outaouais fréquentant les établissements publics de l'Est ontarien, 1998-1999

Établissements publics	Régime d'études	Nombre d'étudiants
Université d'Ottawa	Temps plein et temps partiel	2 440
La Cité collégiale	Temps plein	893
Université Carleton	Temps plein et temps partiel	280
Collège Algonquin	Temps plein et temps partiel	185
Collège d'Alfred	Temps plein	10
<b>TOTAL</b>		<b>3 808</b>

Source: *Plan stratégique de développement de l'éducation en Outaouais*, p. 131.

L'offre de formation professionnelle (secondaire) aussi est moindre que dans les autres régions comparables.

### 3.2 Culture en Outaouais

Même dans le secteur si névralgique de la culture, l'Outaouais ne reçoit pas la part qui devrait être la sienne. Pourtant, à cause de sa situation géographique particulière, puisqu'elle est soumise à un bilinguisme systématique et systémique, sans parler de son statut de vitrine du Québec dans la région de la capitale canadienne, elle devrait même recevoir plus que sa part. Elle est en effet une des régions qui, potentiellement, en a le plus besoin. Pour se rendre compte de la disproportion des investissements dans la culture, il faut se rappeler que des quatre régions comparées, l'Outaouais est la plus peuplée avec 307 441 personnes. Les trois autres comptent respectivement 261 208 pour la Mauricie, 278 470 pour l'Estrie et 286 649 pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Tableau 3.4

Dépenses internes et externes du gouvernement québécois au titre de la culture, 1998-1999

	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Mauricie	Estrie	Outaouais
Bibliothèques	6 039,6	6 174,4	7 697,8	3 771,2
Patrimoine	5 654,6	2 685,5	3 552	1 364,2
Arts d'interprétation	1 020,9	477	1 099,1	335
Arts visuels et métiers d'art	566,9	529	254,8	622
Édition	171,1	431,2	106,7	108,4
Film	297,2	553	794,9	259,1
Diffusion des télécommunications (Radio et télévision)	434	388,9	505,5	505,9
Phonogramme	2,9	--	46	--
Enseignement des arts	1 070,2	951,9	578,9	890,2
Relations interculturelles	--	--	130,7	110,5
Langue française	224,7	204,3	1 886	2 245,8
Activités multidisciplinaires	370,3	816,2	715,8	832,3
Autres	343,9	255,3	524	413,3
<b>TOTAL</b>	<b>16 196,2</b>	<b>13 466,7</b>	<b>17 892,2</b>	<b>11 457,9</b>

Source: Institut de la statistique du Québec, 1996.

La région outaouaise est celle qui reçoit le moins per capita parmi les quatre régions comparées: 37 \$ pour l'Outaouais, 52 \$ pour la Mauricie, 57 \$ pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean et 64 \$ pour l'Estrie. Le fait que l'Outaouais reçoive plus que les trois autres régions au poste "Langue française" a de quoi réjouir. Québec reconnaît peut-être que la région a besoin d'un effort supplémentaire en matière de défense et de promotion de la langue. Mais, dans les autres postes budgétaires — bibliothèques, patrimoine, arts d'interprétation, par exemple —, l'Outaouais est en deçà de ce qu'obtiennent les autres régions. Une langue, c'est aussi une culture. À ce titre, Québec doit investir en Outaouais autant qu'il le fait dans des régions comparables.

Or, l'analyse de l'offre de formation postsecondaire en français et de l'investissement du gouvernement québécois en matière de culture montre que la région outaouaise est nettement défavorisée. À cause de sa situation frontalière et excentrique, la région aurait besoin d'un surplus en ces matières. Nul doute qu'une analyse d'autres facteurs feraient ressortir que l'Outaouais reste une région délaissée de Québec qui, par son inertie, fragilise la langue et la culture françaises.

#### 4- Recommandations

En fonction des constats des trois sections précédentes, *Impératif français* formule un certain nombre de recommandations. Il tient à rappeler à nouveau qu'il s'en tient ici aux recommandations qui ciblent la région outaouaise et sa spécificité. Des recommandations plus générales portant sur la situation de la langue française dans l'ensemble du Québec se retrouveront dans le volet national de son mémoire présenté à Québec.

Il faut se rappeler que faire du français, en Outaouais comme au Québec, une langue majoritaire normale, qui attire donc autant que l'anglais assimile dans le reste du Canada, n'est pas en soi un problème linguistique. Intrinsèquement, toutes les langues se valent, puisqu'elles permettent toutes de communiquer. Leur inégalité, phénomène incontestable, s'explique par des facteurs extrinsèques, soit démographique, politique, économique, social ou culturel. Rien d'étonnant donc à ce que certaines recommandations d'*Impératif français* ciblent des éléments qui, à première vue, ne sont pas à caractère strictement linguistique.

**Recommandation 1:** Le gouvernement du Québec doit augmenter de façon substantielle l'offre de formation en langue française dans l'Outaouais.

L'analyse précédente a montré que l'offre de formation postsecondaire en français, en Outaouais, est nettement insuffisante. La proposition n'a rien de restrictif. De plus, il faudrait s'assurer que, dans les sous-régions les plus sensibles de l'Outaouais en matière de langue, le Pontiac et la Basse-Gatineau, l'offre de formation en français soit suffisante pour contrer l'assimilation.

**Recommandation 2:** Le gouvernement du Québec doit augmenter de façon substantielle l'investissement au titre de la culture en Outaouais.

L'analyse a montré qu'à ce titre l'Outaouais est nettement déficitaire. La défense et la promotion de la langue et de la culture françaises en Outaouais passe par des investissements importants en matière de culture.

**Recommandation 3 :** Le gouvernement du Québec doit voir à ce que dans toute étude qui prend en compte l'aspect linguistique, faite par un de ses ministères ou un de ses organismes, la région outaouaise soit ciblée de façon particulière afin d'en suivre l'évolution linguistique.

Actuellement, dans les études qu'il commande ou commandite, le gouvernement s'en tient, comme régions sensibles, à l'Île de Montréal et à la région métropolitaine. La région outaouaise est aussi une région sensible qui doit, elle aussi, être examinée en particulier pour prendre acte de la situation de la langue française et si nécessaire prendre les mesures correctives qui s'imposent. À ce titre, le Pontiac, sous-région hypersensible, doit recevoir une attention particulière.

**Recommandation 4 : La *Commission de protection de la langue française* doit cibler l'Outaouais et tout particulièrement le Pontiac et la Basse-Gatineau, comme région et sous-régions à surveiller en matière d'application de la Charte de la langue française et y installer un inspecteur à demeure.**

Personne ne s'étonnera que l'observation de la *Charte de la langue française* soit particulièrement déficiente dans l'Outaouais. Sa situation frontalière, la fonction publique fédérale à toutes fins utiles unilingue anglaise, l'importance de la minorité anglaise outaouaise expliquent cette situation, mais ne la justifient pas. Comme le signalait le journaliste Mathieu Turbide du *Droit*, plus de vingt ans après la loi 101, « la grande majorité des commerces de Shawville affichent encore uniquement en anglais. Les affiches bilingues sont en minorité et seulement quelques-unes accordent la prédominance au français<sup>5</sup> ». Fréquenter le *Toys-R-Us* de Gatineau permet de se rendre compte que le pourcentage de jouets vendus sans indication, mode d'emploi ou instructions en français est important. Attendre les plaintes, c'est dans les faits accepter la situation. Région sensible en matière linguistique, l'Outaouais doit devenir prioritaire pour la *Commission de protection de la langue française*.

**Recommandation 5 : Le gouvernement du Québec doit s'engager dans le dossier de la langue de travail des fonctionnaires fédéraux, faire des représentations auprès de la *Commissaire aux langues officielles* et auprès du gouvernement du Canada afin que les francophones puissent exercer leur droit de travailler en français.**

Dans la région Hull-Ottawa, en 1997, 39 % de la fonction publique fédérale, soit 23 796 personnes, et 35 % de la GRC et des institutions et organismes pour lesquels le Conseil du Trésor n'est pas l'employeur, soit 8 164 personnes, sont de langue française. Ces 31 960 francophones travaillent très majoritairement en anglais, même si leur droit de travailler en français est reconnu par la *Loi sur les langues officielles*. Le gouvernement du Québec doit faire pression sur le gouvernement fédéral pour l'amener à faire en sorte que ces francophones puissent exercer ce droit.

**Recommandation 6 : Le gouvernement du Québec doit aller de l'avant avec son projet de création d'une grande ville en Outaouais.**

Le regroupement des municipalités de la région d'Ottawa-Carleton en une seule entité municipale va renforcer la dominance de la langue anglaise dans la région d'autant plus que le gouvernement ontarien refuse de reconnaître un statut officiel à la langue française dans la Capitale du Canada. Dans cette optique, il est urgent que l'on crée une grande ville en Outaouais pour consolider la force de la langue française et de la culture d'expression française.

---

<sup>5</sup> Mathieu Turbide, "Le maire Armstrong rencontre le député Middlemiss", *Le Droit*, 14 juillet 1999

**Recommandation 7: Le gouvernement du Québec doit revoir sa politique en matière d'enseignement de l'anglais langue seconde.**

**Enseigner l'anglais en 3<sup>e</sup> année est risqué, particulièrement en Outaouais. Il faudrait donc repousser l'apprentissage des langues secondes le plus tard possible, quitte à en augmenter le nombre d'heures au secondaire.**

**Recommandation 8: Le gouvernement du Québec doit rendre obligatoire la règle de la double version pour la publicité écrite bilingue (dépliants, brochures, encarts, etc.).**

**Le fait que le matériel publicitaire écrit soit de plus en plus bilingue fait en sorte que la primauté du français est battue en brèche. Le phénomène est particulièrement marqué dans l'Outaouais. L'obligation, pour les commerçants qui veulent offrir une version bilingue, de séparer physiquement le français et l'anglais permettra d'en limiter la prolifération et de faire de l'Outaouais et du Québec une société française plutôt que bilingue.**

**Recommandation 9: Le gouvernement québécois doit subventionner les organisme régionaux voués à la défense et à la promotion de la langue et de la culture françaises, tout spécialement dans les régions sensibles au plan linguistique comme l'ouest de Montréal, l'Estrie et l'Outaouais.**

**La défense et la promotion de la langue et de la culture françaises ne doivent pas être politisées. Les laisser entre les mains du gouvernement seul et de ses seuls organismes risque de minimiser l'impact de certaines campagnes promotionnelles. Il faut que la population s'engage dans la défense et l'illustration de sa langue. Aucune politique linguistique n'est applicable sans l'appui de la population. De tels organismes permettent d'élargir le consensus, vital en matière de langue.**

**Recommandation 10: Le gouvernement du Québec doit briser l'isolement géographique de l'Outaouais, et du Pontiac en particulier, par l'établissement de liens routiers adéquats.**

**L'Outaouais est une région excentrique par rapport à Québec. Elle l'est surtout géographiquement. La promotion du français passe par l'amélioration du lien routier entre l'Outaouais et le reste du Québec. Parachever l'autoroute de l'Outaouais, c'est dire à la région outaouaise qu'elle fait partie du Québec.**

**Ce qui est vrai entre l'Outaouais et le Québec l'est tout particulièrement pour la partie francophone du Pontiac, encore plus isolée du Québec français. Il faut pouvoir accéder à Rapides-des-Joachims par une route québécoise plutôt qu'ontarienne. Il faut que l'ouest francophone du Pontiac puisse atteindre par une route québécoise le Témiscamingue francophone.**

**Recommandation 11: Il faut rapprocher le gouvernement québécois de l'Outaouais en s'assurant que la région est bien représentée au sein de l'appareil administratif québécois et en installant en Outaouais certains organismes nationaux.**

Pour les gens de la région, le gouvernement québécois, principal défenseur de la langue française, est très loin. Il l'est d'autant plus que le gouvernement fédéral, défenseur du bilinguisme, est proche. Pour minimiser l'impact de cet éloignement, le gouvernement du Québec doit s'assurer que l'Outaouais a sa juste représentation de sous-ministres, hauts-fonctionnaires et attachés politiques québécois. De plus, il doit augmenter sa présence dans la région en y installant certains services nationaux, par exemple le *Conseil de la langue française*.

**Recommandation 12: Le gouvernement du Québec doit avoir un réel programme de développement régional pour l'Outaouais.**

« Parce qu'une langue ne vit pas dans l'abstrait, comme un ballon dans le ciel, sa force et sa vitalité s'appuient sur une véritable politique économique et culturelle. Les défenseurs de la langue française doivent aussi s'employer à favoriser cette politique de développement régional, dont l'Outaouais a un urgent besoin. Ils doivent la réclamer à cor et à cris du gouvernement québécois. » (Paul-Marcel Lemaire)

**Recommandation 13: En tant que membre de la fédération canadienne, le gouvernement du Québec doit exiger que la capitale du pays soit bilingue.**

En tant que capitale d'un pays officiellement bilingue, dont les résidents s'enrichissent avec les taxes québécoises, la capitale canadienne doit reconnaître l'égalité du français et de l'anglais.

\*\*\*\*\*

***Impératif français***

C.P. 449

Aylmer

J9H 5E7

Tél. : (819) 684-7119 ou 684-8460

Télec. : (819) 684-8409

Courriel : [Imperatif@synapse.net](mailto:Imperatif@synapse.net)

Un site Internet à visiter :  
<http://www.synapse.net/~imperatif>

***Impératif français, vingt-cinq ans à bâtir l'avenir !***